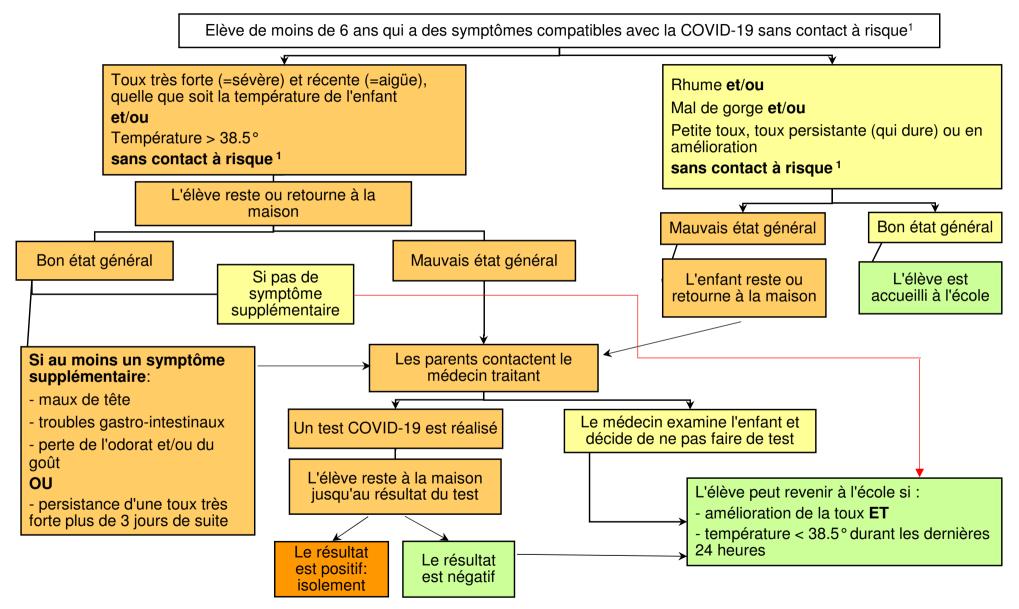


REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse Office de l'enfance et de la jeunesse

Service de santé de l'enfance et de la jeunesse

COVID-19: Procédure destinée aux enseignant es et aux parents des élèves symptomatiques de moins de 6 ans dans le cadre de l'enseignement primaire



¹ **Contact à risque:** contact étroit avec une personne symptomatique de plus de 6 ans (en particulier dans le milieu familial) ou avec une personne testée positive quel que soit son âge. Si un contact à risque a eu lieu, un test est recommandé en cas de symptôme ou après 7 jours pour la levée de la quarantaine anticipée.

SSEJ F647/0421 – Algorithme EP – moins de 6 ans - version du 01.04.2021